



Association de Solidarité avec le Peuple Syrien (ASPS)

Bulletin de parrainage d'un ou de plusieurs orphelins syriens

Je soussigne Monsieur / Madame

Habitant au

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Je m'engage à prendre en charge orphelin(s) syrien(s) pour un an dans le cadre des conditions suivantes :

- 40 euros par enfant à payer mensuellement à partir de la date
- Le montant du parrainage pour l'année sera versé : (Barrez les mentions inutiles)
 - En une fois dès maintenant
 - En fois. Indiquez les dates :
- Mon règlement se fera : (Barrez les mentions inutiles)
 - Par chèque à l'ordre de l'ASPS
 - Par virement automatique (Le Crédit Mutuel, IBAN: FR76 1027 8043 1000 0208 8390 132, BIC : CMCIFR2A)
 - En espèces
- Dès le versement des montants, je recevrai une quittance de la part de l'ASPS.
- En ma qualité de parrain / marraine, l'ASPS me donnera le nom, la photo (si disponible), ainsi que le numéro du contact en Syrie pour suivre l'enfant.
- Mon engagement d'un an avec l'ASPS est moral et ne peut être reconduit que par l'accord des deux parties.

Fait à

Le

Signature du parrain / de la marraine

Signature du représentant de l'ASPS